

Relevé des questions et remarques posées en ligne

Comité de lignes	« Sarthe »	Date réunion	jeudi 13 avril 2023
Date limite pour poser une question en ligne	mardi 4 avril 2023 – 9h		

DIGITALISATION DES COMITES DE LIGNES Depuis le 1^{er} janvier 2020, il est possible de participer aux Comités de lignes via un formulaire disponible en ligne sur notre site internet www.aleop.paysdelaloire.fr. Vous trouverez ci-dessous les questions posées par les internautes voyageurs. Accédez au formulaire (QR Code à flasher) :



DESSERTTE

1. [Françoise MASSE] **L.216** – Je souhaite que l'accès aux bus scolaires soit ouvert à tout public dans la limite des places disponibles afin de donner la possibilité de rejoindre la gare de Château-du-Loir en venant du secteur de La Chartre-sur-le-Loir.

R : Région – Une étude est actuellement en cours sur l'éventuel accès aux cars scolaires par les clients commerciaux sans modification des circuits scolaires ni des points d'arrêt. Le point d'arrêt, desservant le collège de Bercé et lycée Racan, est situé à 2,5 km de la gare SNCF, et celui du lycée professionnel Maréchal Leclerc de Hautecloque à 750 mètres.

2. [Jérôme LÉBOUCHER] **L.207** – La ligne régulière de cars Aléop n° 207 ne dessert pas la commune d'Amné-en-Champagne pendant la période estivale de juillet et août. Avec une démographie toujours croissante pour cette commune de la deuxième couronne de Le Mans Métropole, il est demandé à la Région d'étudier l'amélioration de l'offre de transport (dessertes) à d'Amné-en-Champagne pendant les vacances de juillet et août au même titre que les communes voisines de Brains-sur-Gée et Longnes.

R : Région – L'étude d'amélioration de l'offre de transport à Amné-en-Champagne en juillet et août ne sera pas possible avant l'été 2023. En effet, les fiches horaires de cet été sont déjà finalisées. Une étude sera lancée pour l'été 2024.

3. [Jean-François HOGU] **L.25** – Pas de desserte de la gare d'Écommoy les samedis et dimanches vers 10h00 en venant du Mans.

R : La Région prend bien en compte votre demande d'un horaire le week-end à Écommoy depuis Le Mans vers 10h00 dans le cadre des prochains développements d'offres prévus dans les années à venir.

QUALITÉ DE SERVICE

4. [Béatrice LEVASSEUR] **L.25** – Le jeudi 10 novembre 2022, le train au départ du Mans à 18h16 a subi un arrêt en pleine voie entre Arnage et Moncé-en-Belin suite à un problème de passage à niveau. Ce problème arrive régulièrement à ce niveau et sur l'ensemble de cette ligne. Nous avons été arrêté plus de 1h30.

R : SNCF Voyageurs – En effet, le jeudi 10 novembre dernier, le train 857276/7 de 18h16 au départ du Mans a été retenu 80 minutes en raison d'un dérangement de passage à niveau (PN) vers la commune de Mayet. Sur les 7 derniers mois (de septembre 2022 à mars 2023), sur les 3371 circulations sur la section « Le Mans - Château du Loir » :

- 30 trains ont été impactés par un dérangement de PN (13 incidents)

- ✓ au total, 922 minutes perdues
- ✓ 31 minutes en moyenne par train
- ✓ retard du train le moins impacté et le plus impacté (5 minutes à 106 minutes)

- 7 ont été impactés par un acte de malveillance sur un PN (2 incidents)

- ✓ Au total, 136 minutes perdues
- ✓ 19 minutes en moyenne par train
- ✓ retard du train le moins impacté et le plus impacté (2 minutes à 61 minutes)

- 25 ont été impactés par un signalement erroné d'un tiers (1 incident sur 3 jours)

- ✓ au total, 392 minutes perdues
- ✓ 16 minutes en moyenne par train
- ✓ retard du train le moins impacté et le plus impacté (7 minutes à 28 minutes).

INFORMATION VOYAGEURS

5. [Alain TERRY] **L.24** – Avant décembre 2022, je recevais les alertes de suppressions et retards de train par SMS. Or ce service a disparu et SNCF renvoie tous les usagers vers l'application SNCF Connect. J'ai renseigné tous les trains que je prends entre Le Mans et Alençon mais malheureusement, je reçois très peu d'alerte sur cette nouvelle application. SNCF peut-elle faire le nécessaire pour que tous les usagers reçoivent toutes les alertes pour chaque train renseigné ?

R : SNCF Voyageurs – La réception d'alertes de suppression et/ou de retard de trains par SMS est une fonctionnalité qui n'est plus proposée. Cependant, SNCF Connect propose une fonctionnalité similaire : avis par notification, des perturbations sur la ligne fréquentée. Vous trouverez ci-après la marche à suivre pour s'inscrire à cette fonctionnalité :

- ✓ rechercher un itinéraire, sélectionner un train proposé puis cliquer sur la petite étoile pour ajouter l'itinéraire à ses favoris,
- ✓ dans l'onglet "Vos favoris", cliquer sur les 3 points bleus verticaux à droite de l'itinéraire,
- ✓ sélectionner "Gérer les notifications".

GARES & POINTS D'ARRÊT ROUTIERS

6. [Jérôme LÉBOUCHER] **L.207** – Concernant la ligne régulière 207 dans le sens Le Mans vers Saint-Denis-d'Orques : est-ce que la région peut étudier la sécurisation de l'arrêt Aléop au niveau de la route de Brains-sur-Gée à Amné-en-Champagne ? Actuellement, il n'existe aucun marquage au sol, pas de repérage (balisage) de l'arrêt Route de Brains-sur-Gée sur la commune d'Amné-en-Champagne. Arrêt non sécurisé.

R : La Région subventionne les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt routiers. Le point d'arrêt évoqué n'apparaît pas comme « prioritaire » au sens du Schéma Départemental d'Accessibilité (SDA). Cependant, la Région subventionne aussi les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt non prioritaires à hauteur de 4500 €/arrêt. En général, ces travaux sont pertinents lorsque les points d'arrêts aller et retour sont situés à proximité, voire en face, l'un de l'autre. Ce n'est pas le cas pour ces points d'arrêt aller et retour situés à environ 200 mètres l'un de l'autre. L'aménagement de zébras, moins coûteux, d'un arrêt existant relève de la compétence du gestionnaire de voirie, en l'occurrence de la Commune.

7. [Thierry GOUAULT] **L.24** – Malgré les messages ostensibles en gare de Montbizot, nombreux sont celles et ceux qui continuent de traverser la voie malgré l'avertissement lumineux. Ne pourrait-on pas demander à la gendarmerie d'être présente de façon aléatoire lorsque deux trains arrivent au même moment (vers 16h51) ? Un rappel à la Loi avant la verbalisation ? Une verbalisation sans avertissement ? Que faire ?

R : Groupe SNCF - SNCF organise et anime tous les ans de nombreux ateliers de prévention, notamment dans les écoles, collèges et lycée, pour faire connaître les nombreux risques ferroviaires sur et aux abords des voies. SNCF Gares et Connexions a également prévu de mener une action de sensibilisation aux risques en gare de Montbizot en 2023. Nous vous remercions pour ce signalement sur la gare de Montbizot. Les équipes seront particulièrement attentives à ce point.